ROMAIN EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

CENTRE SCOLAIRE DEBORDE

Association

72 rue Ney
69 003 LYON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Août 2023

166-168 boulevard de la Croix-Rousse – 69001 LYON
Tél : 04 72 98 05 50 – Fax : 04 72 98 05 51
E-mail : administration@romain-ec.fr

CENTRE SCOLAIRE DEBORDE

Association

72 rue Ney
69 003 LYON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Août 2023

Aux Membres,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **CENTRE SCOLAIRE DEBORDE** relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels et les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Lyon, le 22 Décembre 2023,
Le commissaire aux comptes

ROMAIN EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Anne-Marie ROMAIN

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

COMPTES ANNUELS
AU 31 Août 2023

BILAN - ACTIF

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ACTIF	Exercice du 01/09/22 au 31/08/23 Valeur nette	01/09/21 au 31/08/22 Valeur nette	Variation N / N-1 en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	3 038,03	661,60	2 376,43	359,19
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains		-27 442,43	27 442,43	100,00
Constructions	994 289,72	1 066 910,40	-72 620,68	-6,81
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres immobilisations corporelles	364 076,60	378 073,71	-13 997,11	-3,70
Immobilisations corporelles en cours	37 511,79		37 511,79	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	**1 398 916,14**	**1 418 203,28**	**-19 287,14**	**-1,36**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 903,75		5 903,75	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	537,90	172,72	365,18	211,43
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	22 392,21	1 490,07	20 902,14	
Valeurs mobilières de placement	306 525,00	305 000,00	1 525,00	0,50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 184 477,82	2 100 727,51	83 750,31	3,99
Charges constatées d'avance	16 634,77	16 660,20	-25,43	-0,15
TOTAL (II)	**2 536 471,45**	**2 424 050,50**	**112 420,95**	**4,64**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**3 935 387,59**	**3 842 253,78**	**93 133,81**	**2,42**

BILAN - PASSIF

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

PASSIF	Exercice du 01/09/22 au 31/08/23	Exercice du 01/09/21 au 31/08/22	Variation N / N-1 en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	454 633,07	454 633,07		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	2 302 146,95	2 108 246,12	193 900,83	9,20
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	209 303,65	193 900,83	15 402,82	7,94
Situation nette (sous total)	*2 966 083,67*	*2 756 780,02*	*209 303,65*	*7,59*
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement	47 232,32	51 197,82	-3 965,50	-7,75
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	**3 013 315,99**	**2 807 977,84**	**205 338,15**	**7,31**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	91 775,37	87 909,37	3 866,00	4,40
TOTAL (III)	**91 775,37**	**87 909,37**	**3 866,00**	**4,40**
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	648 288,13	773 912,95	-125 624,82	-16,23
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus	59 400,00	62 275,00	-2 875,00	-4,62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 536,60	33 229,90	40 306,70	121,30
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	32 894,17	56 640,78	-23 746,61	-41,92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	16 177,33	20 307,94	-4 130,61	-20,34
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	**830 296,23**	**946 366,57**	**-116 070,34**	**-12,26**
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**3 935 387,59**	**3 842 253,78**	**93 133,81**	**2,42**

COMPTE DE RÉSULTAT

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Du 01/09/22 au 31/08/23	Du 01/09/21 au 31/08/22	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	16 254,00	16 110,00	144,00	0,89
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	30 877,15	31 062,35	-185,20	-0,60
Dont ventes de dons en nature	*2 689,80*	*2 266,00*	*423,80*	*18,70*
Ventes de prestations de service	627 123,27	586 579,68	40 543,59	6,91
Dont parrainages				
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	490 311,46	459 733,85	30 577,61	6,65
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels		22,00	-22,00	-100,00
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	3 791,20	47 630,25	-43 839,05	-92,04
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	60 285,66	60 001,83	283,83	0,47
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 228 642,74**	**1 201 139,96**	**27 502,78**	**2,29**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	18 948,70	24 065,95	-5 117,25	-21,26
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	580 555,35	495 445,82	85 109,53	17,18
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	13 709,15	11 897,66	1 811,49	15,23
Salaires et traitements	201 220,73	243 419,66	-42 198,93	-17,34
Charges sociales	80 277,18	100 345,92	-20 068,74	-20,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	133 099,95	129 443,64	3 656,31	2,82
Dotations aux provisions	3 866,00		3 866,00	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	89,00	21,65	67,35	311,09
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 031 766,06**	**1 004 640,30**	**27 125,76**	**2,70**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**196 876,68**	**196 499,66**	**377,02**	**0,19**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	24 769,15	1 996,12	22 773,03	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**24 769,15**	**1 996,12**	**22 773,03**	

COMPTE DE RÉSULTAT

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Du 01/09/22 au 31/08/23	Du 01/09/21 au 31/08/22	Variation N / N-1 en valeur	en %
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	7 470,06	8 781,65	-1 311,59	-14,94
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**7 470,06**	**8 781,65**	**-1 311,59**	**-14,94**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**17 299,09**	**-6 785,53**	**24 084,62**	**354,94**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**214 175,77**	**189 714,13**	**24 461,64**	**12,89**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		774,20	-774,20	-100,00
Sur opérations en capital	4 251,50	4 163,50	88,00	2,11
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**4 251,50**	**4 937,70**	**-686,20**	**-13,90**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	499,00	35,00	464,00	
Sur opérations en capital	1 346,62		1 346,62	
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**1 845,62**	**35,00**	**1 810,62**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**2 405,88**	**4 902,70**	**-2 496,82**	**-50,93**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 278,00	716,00	6 562,00	916,48
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**1 257 663,39**	**1 208 073,78**	**49 589,61**	**4,10**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**1 048 359,74**	**1 014 172,95**	**34 186,79**	**3,37**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**209 303,65**	**193 900,83**	**15 402,82**	**7,94**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 3 935 387,59 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 209 303,65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/11/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	10 ans

Les immobilisations ont fait l'objet d'un inventaire. En raison des travaux à venir et du dégât des eaux, de nombreuses mises au rebut ont été pratiquées.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE

TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 104		3 396
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	3 393 690		69 677
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		45 609		
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	27 442		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	350 631		109 696
		Emballages récupérables & divers			2 916
	Immobilisations corporelles en cours				37 512
	Avances et acomptes				
		TOTAL	3 817 373		219 801
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	3 820 476		223 197

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		1 878	4 622	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui		519 095	2 944 272	
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			42 260	3 349	
		Inst. gal. agen. amé. divers			27 442	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		96 251	364 077	
		Emb. récupérables & divers		2 916		
	Immobilisations corporelles en cours				37 512	
	Avances et acomptes					
		TOTAL		660 522	3 376 652	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL		662 400	3 381 273	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 442	1 020	1 878	1 584
	TOTAL	2 442	1 020	1 878	1 584
Terrains		27 442		27 442	
Constructions	Sur sol propre	88 067	3 848	40 199	51 717
	Sur sol d'autrui	2 238 713	500 948	841 394	1 898 266
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		45 609		42 260	3 349
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.		27 442		27 442
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	2 399 831	532 238	951 296	1 980 773
	TOTAL GENERAL	**2 402 273**	**533 258**	**953 174**	**1 982 357**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	16 560	3 866		20 426
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations	71 349			71 349
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	**87 909**	**3 866**		**91 775**
Provisions pour depreciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
	TOTAL GÉNÉRAL	**87 909**	**3 866**		**91 775**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		3 866		
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	16 560,00	3 866,00			20 426,00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations	71 349,37				71 349,37
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	**87 909,37**	**3 866,00**			**91 775,37**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		3 866,00			
financières					
exceptionnelles					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		538	538	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		826	826	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices				
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés		713	713	
	Etat & autres coll. publiques — Divers				
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	(3)	20 853	20 853	
	Charges constatées d'avance		16 635	16 635	
	TOTAUX		**39 565**	**39 565**	

Renvois

(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 635
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**16 635**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	454 633,07		454 633,07				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires							454 633,07
Ecart de réévaluation sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Fonds propres statutaires							
Ecart de réévaluation avec droit de reprise							
Réserves	2 108 246,12		2 108 246,12				
Réserves pour projet de l'entité					239 637,65	45 736,82	2 302 146,95
Autres réserves							
Report à nouveau					285 374,47	285 374,47	
Excédent ou déficit de l'exercice	193 900,83		193 900,83		1 156 565,61	1 141 162,79	209 303,65
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	51 197,82		51 197,82				
Subventions d'investissement					28 112,18	32 077,68	47 232,32
TOTAUX	**2 807 977,84**		**2 807 977,84**		**1 709 689,91**	**1 504 351,76**	**3 013 315,99**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	454 633,07				454 633,07
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	2 108 246,12		239 637,65	45 736,82	2 302 146,95
Report à nouveau			285 374,47	285 374,47	
Excédent ou déficit de l'exercice	193 900,83		1 156 565,61	1 141 162,79	209 303,65
Subventions d'investissement	51 197,82		28 112,18	32 077,68	47 232,32
TOTAUX	**2 807 977,84**		**1 709 689,91**	**1 504 351,76**	**3 013 315,99**

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

RÉPARTITION PAR AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics			490 311,46			490 311,46
			490 311,46			**490 311,46**

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	648 288	127 156	521 132	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		73 537	73 537		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		17 789	17 789		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	7 575	7 575		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	7 530	7 530		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		16 177	16 177		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**770 896**	**249 764**	**521 132**	

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	256
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 543
Dettes fiscales et sociales	14 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**24 169**

ENGAGEMENTS

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 20 426,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

ENGAGEMENTS DONNÉS

le prêt Société Générale de 1 500 000 euros est cautionné par la Métropole de Lyon à hauteur de 80% soit un montant de 1 200 000 euros .

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	17 478					17 478
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**17 478**					**17 478**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	**17 478**			**17 478**

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
emprunt société générale	648 032	1 200 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**648 032**	**1 200 000**

LES EFFECTIFS

001465 - ASSOCIATION SCOLAIRE DEBORDE

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	68 076
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/08/2023	31/08/2022
Personnel salarié :	**10,00**	**9,00**
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	8,00	7,00
Ouvriers		

ROMAIN EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

CENTRE SCOLAIRE DEBORDE

Association

72 rue Ney
69 003 LYON

Rapport spécial
du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 Août 2023

166-168 boulevard de la Croix Rousse – 69001 LYON
Tél : 04 72 98 05 50 – Fax : 04 72 98 05 51
E-mail : administration *@* romain-ec.fr

CENTRE SCOLAIRE DEBORDE

Association

72 rue Ney
69 003 LYON

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 Août 2023

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Lyon, le 22 Décembre 2023,
Le commissaire aux comptes

ROMAIN EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Anne-Marie ROMAIN
Commissaire aux Comptes